Marisol Touraine, ministre des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des femmes, et Ségolène Neuville, secrétaire d'Etat chargée des Personnes handicapées et de la Lutte contre l'Exclusion, ont confié pour mission à Marie-Sophie Desaulle de préciser les étapes et les modalités permettant la mise en œuvre progressive du rapport *Zéro sans solution : le devoir collectif de permettre un parcours de vie sans rupture, pour les personnes en situation de handicap et pour leurs proches*
remis par Denis Piveteau le 20 juin 2014.

Marie-Sophie Desaulle, ancienne directrice générale de l'agence régionale de santé (ARS) Pays-de-la-Loire, a occupé de nombreuses fonctions à l'Assistance publique des Hôpitaux de Paris (AP-HP). Elle a notamment présidé l'Association des Paralysés de France (APF) entre 2000 et 2007 et dirige actuellement l'Association de Villepinte, qui réunit 12 établissements et services dans le champ sanitaire, médico-social et social.

En lui confiant cette mission, Marisol Touraine et Ségolène Neuville souhaitent « *engager les travaux et les démarches nécessaires pour que nos concitoyens en situation de handicap et leurs proches puissent, quelle que soit la complexité ou la gravité de leur situation, bénéficier d'une réponse globale, adaptée et accompagnée dans le temps* ».

Marie-Sophie Desaulle, qui pourra compter sur l'appui des administrations centrales du Ministère des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des femmes et de la Caisse nationale de Solidarité et de l'Autonomie (CNSA), devra remettre une première feuille de route pour la Conférence nationale du handicap de décembre 2014.